

M 101 - 11.12

Motion du Conseil municipal de Vernier du 13 décembre 2011

relative à l'objet suivant

L'ALIBI NE DOIT PAS SERVIR D'ALIBI

Le Conseil municipal, par 29 OUI, soit à l'unanimité,

invite le Conseil administratif

- 1 à présenter un projet d'équipements publics sur les parcelles 1867 et 1868, feuille 51 du cadastre de Vernier, sises au chemin de Mouille-Galand 21, comprenant l'aménagement d'un Jardin Robinson et d'une maison de quartier dans le but d'y transférer les activités de l'Alibi ;
- 2 à présenter un projet pour la parcelle 948, feuille 41, du cadastre de Vernier, située en zone villas, sise au 7, chemin de Champ-Claude.